depuis le 1er septembre dernier jusqu'au 31 août mil neuf cent deux, au loyer annuel de cinq mille francs, payables par semestres.

M. Chabé ès-qualité d'une part, s'engage à y maintenir, pendant toute la durée du bail, un collège de plein exercice pour l'enseignement classique préparant aux baccalauréats ès-lettres et ès-sciences, et à y compléter ou établir les cours de l'enseignement secondaire spécial, nécessaire pour la préparation des élèves aux diplômes de l'enseignement secondaire spécial. M. Chabé s'engage, en outre à ne prendre que des professeurs munis de leur diplôme de bachelier à partir de la cinquième inclusivement;

En cas d'inexécution de l'une ou de l'autre de ces conditions, la résolution du présent bail pourra être demandée par la Ville, conformément à l'article 1184 du Code civil;

A partir du jour où la résolution serait prononcée, un délai de dix huit mois serait accordé sans qu'il puisse être de part et d'autre réclamé de dommages et intérêts;

De son côté la ville s'engage à mettre à la disposition de l'institution Notre-Dame-des-Victoires le matériel nécessaire à l'enseignement des sciences, mathématiques, physiques, chimiques et naturelles. Ce matériel, tout en restant la propriété de la ville, ne pourra, pendant la durée du bail, être enlevé à l'institution Notre-Dame-des-Victoires, et sera réservé à son usage exclusif;

Une convention déterminera les prix de l'externat et les conditions dans lesquelles fonctionneront les cours de l'enseignement secondaire spécial; mais il est entendu que l'existence du présent bail ne pourra, en aucun cas, être subordonnée à l'exécution ou au maintien de ladite convention;

La ville, d'autre part, s'engage à maintenir les bâtiments en parfait état et prend à sa charge les réparations tant extérieures qu'intérieures, ordinairement à la charge des locataires, ainsi que les contributions foncières et les portes et fenêtres, l'assurance des bâtiments et les frais d'enregistrement et d'actes du présent bail;

Deux années avant l'expiration du présent bail, chacune des deux parties contractantes devra se prononcer sur la question du renouvellement.

## NORD

**L'archevêque de Cambrai.** — Le Pape a reçu lundi en audience de congé le nouvel archevêque de Cambrai, qui va s'embarquer à Naples pour se rendre directement à Marseille, les autres voies de communication étant interrompues par les neiges.

**L'incendie de Landas.** — Les détails que nous avons donnés samedi sur l'incendiaire de Landas étaient bien exacts. La coupable est une jeune fille, presqu'une enfant, et c'est elle qui a allumé les trois incendies dont nous avons parlé dans nos précédents numéros.

Toutefois, le parquet jusqu'ici n'a pas décerné de mandat d'amener contre elle, car la malheureuse ne paraît pas jouir de la plénitude de ses facultés mentales. Néanmoins, l'information continue.

**Ronchin.** — Nous avons annoncé qu'un individu s'était jeté sur la voie du chemin de fer à Ronchin et avait été littéralement décapité. Le cadavre du malheureux a été relevé, son identité a été établie. Le cadavre est celui du sieur H. Wattens, cordonnier, rue Philippe-de-Comines, à Lille. Cet homme vivait séparé de sa femme depuis huit mois. Cette dernière s'était retirée chez son beau-frère, le sieur L. Vanthorout, demeurant rue de Thumesnil.

Dimanche matin, Wattens se présenta chez celui-ci et, après une discussion assez longue, le frappa de plusieurs coups de tranchet. Les blessures sont insignifiantes. Vanthorout et la femme Wattens ayant crié à l'assassin, Wattens prit peur et c'est alors qu'il se sauva vers le passage à niveau de Thumesnil. On sait le reste.

**Orchies.** — La neige oblige l'administration des chemins de fer à interrompre le service des trains sur plusieurs lignes. Vendredi soir, la ligne de Lille à Orchies a été interceptée à partir de deux heures. Le service n'a été repris que samedi matin par le train de 8 heures 45. La ligne d'Ascq à Orchies, par Cysoing, est restée encombrée jusque samedi soir. On travaille activement au déblaiement des voies.

**Avesnes.** — *Voleur et faussaire* — M. Vincens, receveur des finances, vient de porter plainte contre un des employés de ses bureaux, Eugène Vagogne, âgé de 20 ans. Ce jeune homme a quitté son bureau le 16 et n'a plus reparu. En vérifiant sa comptabilité, on a découvert deux pièces fausses, à l'aide desquelles il est parvenu à détourner une somme de 3,000 fr. en coupons et titres au porteur.

On craint qu'un examen plus approfondi de sa culpabilité n'amène la découverte de détournements plus considérables.

Vagogne a, croit-on, passé la frontière, où est allée, dit-on, le rejoindre sa maîtresse, chantouse dans un café concert.

**Gravelines.** — Les trains de marchandises jouent de malheur. Il y a dix jours, une machine déraillait en gare. Mardi, vers onze heures, une autre machine et cinq wagons déraillaient de nouveau. Grâce aux mesures prises, les trains de voyageurs n'ont pas eu trop à souffrir de cet accident.

**Boussières.** — *Sauvetage de cinq enfants.* — On nous écrit de cette commune: « Samedi dernier, cinq enfants de huit à dix ans s'amusaient à glisser sur l'abreuvoir de M. Ledieu. Tout à coup la glace fléchit sous leur poids et les cinq enfants sont engloutis. Ce sont alors des cris lamentables. Les enfants cherchent à remonter sur la glace: ne le pouvant pas ils se cramponnent les uns aux autres, ils s'entraînent et vont infailliblement périr, lorsqu'accourt M. Ledieu, fils, voyageur, qui sans calculer le danger, se précipita au secours des enfants et les ramena tous les cinq sains et saufs.

**Bailleul.** — Une instruction est ouverte sur la plainte de M. Wersbekere, brigadier des douanes, contre un nommé Louis O..., cultivateur à La Ventie. Cet individu s'est rendu, il y a quelques jours, chez le brigadier, et ne le trouvant pas, il a laissé une note qu'il a écrite en présence de la femme de ce dernier, promettant, s'il voulait laisser passer des chariots chargés de tabac de Belgique en France, de fortes primes. On ferait deux voyages par semaine. Ce qui lui vaudrait 150 fr., puis se retira en laissant son adresse.

Le tabac devait être dissimulé par des pommes de terre. « Si vous n'avez que des propositions comme celles-là à faire à mon mari, lui dit la femme indignée, c'est peine perdue. » A son retour, le brigadier prit communication de la note. Il la lut à peine, la mit sous enveloppe et l'adressa à son supérieur, avec prière de donner suite à la tentative de corruption dont il était l'objet, ce qui se fait en ce moment.

## PAS-DE-CALAIS

**Saint-Omer.** — Les dernières tourmentes de neige ont tellement obstrué les voies de communication dans le canton de Fauquembergues, que les gendarmes de cette brigade, allant le 17 courant dans les communes de Beaumetz-lez-Aire, de Laires et de Febvin-Palfart, ont dû rebrousser chemin entre Audincthun et Dennebœueq, la neige ayant deux mètres de hauteur et le chemin étant bordé de fossés profonds.

Le courrier de Fauquembergues à Saint-Omer a subi un retard de près d'une journée, et les trains de la ligne d'Anvin à Calais ont été retenus toute la journée du 16 dans les tranchées de Brimeux et de Journy.

De la gare d'Arras, on a dû envoyer ces jours derniers des locomotives de renfort vers Pas, sur la ligne de Doullens, et vers Houdain, sur la ligne de Saint-Pol, pour dégager les trains restés en détresse dans les neiges.

**Etat-Civil de Roubaix.** — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 20 janvier. — Henri Couplet, rue de Sainte-Thérèse, 15. — Alfred Taeckens, rue Duflot, 27. — Hélène Baudewyns, rue Pierre-de-Roubaix, 6[illegible]. — Louise Lerzould, rue Maufait, maisons veuve Bráleis, 2. — Marie Grimonprez, chemin des Couteaux, maisons Duponchel, 5. — Louis Monnet, rue Decrème, cour Rousseel, 15. — Léon Grouillon, rue de la Vigne, maisons Flipo. — Eléonore Vanhoecke, rue Jacquart, cour Maurel, 7. — Louise Henry, rue Sainte-Elizabeth, 27. — Berthe Defontaine, rue du Tilleul, cour Oxombre, 14. — Jules Duvivier, rue de Mons, 35. — Théodore Dereumeier, rue de Lannoy, fort Desprez, 59. — Cécile Renard, rue des Ogiers, cour Dhalluin. — Théodore Delespaul, rue Lecroix, 16. — Germaine Deschamps, rue de Saint-Maurice, 15.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 20 janvier.— Aimé Vaujugeland, 26 ans, marchand-boucher et Gertrude Cellin, 21 ans, sans profession. — Pierre Deversay, 28 ans, marchand de lait et Marie Brochard, 26 ans, tailleuse.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 20 janvier. — Alphonse Delaender, 1 an, rue de la Barbe-d'Or, cour Carpentier, 6. — Santré, présenté sans vie, rue du Moulin, cour Brabant, 5. — Berte, présenté sans vie, rue Lafayette, maisons Deschamps. — Eugénie Delescluse, 9 ans, Grande-Rue, 261. — Pauline Castel, 62 ans, journalière, à l'Hôtel-Dieu. — Vermeersch, présenté sans vie, rue Daubenton 96. — Emile Grenier, 65 ans, tisserand, rue Pluturque, fort Lefebvre, 36.

## Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille LEPOUTRE-MULLIEZ, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Victoire-Eugénie-Joséphe MULLIEZ, décédée à Leers, le 19 janvier 1885, à l'âge de 69 ans et 3 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 22 courant, à 10 heures 1/2, en l'église de Leers. — L'assemblée à la maison mortuaire, près la Place.

Vous êtes aussi prié d'assister à l'Obit du Mois qui sera célébré le jeudi 12 février 1885, à 10 heures 1/2, en la même église; et aux Obits que feront célébrer les membres de la Confrérie du Saint-Sacrement, le lundi 26 courant, à 8 heures, et la Confrérie du Rosaire, le jeudi 5 février, à 8 heures.

Les Religieuses Carmélites vous prient d'assister au Service Solennel qu'elles feront célébrer dans leur chapelle, à Roubaix, le jeudi 22 janvier 1885, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Edmord DELERUE, fille de Monsieur LEPOUTRE-DÉCOTTIGNIES, fondateur du Carmel de Roubaix, décédée à Roubaix le 17 décembre 1884, dans sa 71e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Le vendredi 23 janvier, messe à 7 heures 1/2, en l'honneur de Notre-Dame du Mont-Carmel, également pour le repos de l'âme de Madame Delerue.

La famille DELOBEL-BAROT, vous prie d'assister à l'Obit Solennel du Mois qui sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 22 janvier 1885, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Justine-Joseph DELOBEL, décédée à Roubaix, le 23 décembre 1884, à l'âge de 75 ans et 8 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit sera célébré en la même église, par les soins de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, le vendredi, 23 janvier, à 8 heures.

Les familles VAN-DOOREN-FROMENT et MARMUSE-VAN-DOOREN, vous prient d'assister à l'Obit Solennel du Mois qui sera célébré en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix, le jeudi 22 janvier 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Victor VAN-DOOREN, décédé à Paris, le 22 décembre 1884, dans sa 45e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIES ALFRED REBOUX — AVIS GRATUIT dans le *Courrier de Roubaix* (Grande édition) dans *Petit Journal de Roubaix*

## BELGIQUE

**La Chambre.** — La Chambre a continué, mardi, la discussion du budget de la justice.

M. Woeste a prononcé un remarquable discours dans lequel, répondant aux diatribes de l'ex-ministre-sacristain, il a démontré la nécessité de réagir contre le système de vexations et de persécutions mesquines, inauguré par M. Bara à l'égard du clergé.

Quant à la question des cimetières, M. Woeste a énergiquement maintenu le droit pour le gouvernement de ne pas adopter la jurisprudence nouvelle, qui tend à interdire la division confessionnelle des cimetières d'une façon absolue.

M. Woeste a bien bien voulu répondre également à M. Bara au sujet des poursuites ridicules intentées à beaucoup de personnes, sur les ordres secrets de M. Bara, du chef de prétendu port de faux noms. On se souvient de ce qui s'est passé à Gand. Sous ce rapport, M. Bara avait trouvé là un de ces grands moyens de politique doctrinaire qui feront passer son nom à la postérité.

Enfin, quant aux fondations de messes, M. Woeste a déclaré qu'étant ministre de la justice, il avait restauré les principes consacrés par une longue jurisprudence, mais il a aussi reconnu qu'il avait maintenu le principe d'une circulaire de M. Bara, bien qu'il eût toujours pensé autrement.

**Bruxelles.** — *Tirage d'obligations.* — Hier, a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville, le tirage d'obligations de l'emprunt de 76 millions de 1874, remboursables le 1er mai 1885. Voici les numéros primés:

Le numéro 5,967, remboursable par 25,000 fr.— Le numéro 382,602, remboursable par 3,000. — Les numéros 12,758, 380,962, remboursables par 1,000 francs. — Les numéros 127,338, 238,291, 372,387, 408,399, 404,889, 378,434, 602,641, 641,135, remboursables par 500 fr. — Les numéros 17,337, 91,370, 140,542, 197,463, 222 084, 258,373, 291,496, 359,210, 608,075, 665,732, 631,187, 707,747, remboursables par 250 fr.

## FAITS DIVERS

Emprunt de la ville de Paris 1871.— Tirage du 20 janvier 1885. — Le numéro 29,127 gagne 100,000 fr.

Les numéros 303,519 — 350,807 gagnent chacun 50,000 fr.

Les numéros 9,986 — 29,130 — 66,627 — 267,463 — 1,771,771 — 796,074 — 1,017,957 — 1,140,929 — 1,200,417 gagnent chacun 10,000 fr.

Les 75 numéros suivants sont remboursables à 1,000 fr.:

9,087 — 11,165 — 15,685 — 46,281 — 58,341 — 146,285 — 251,681 — 264,659 — 274,937 — 290,161 — 290,293 — 293,816 — 303,514 — 332,177 — 378,581 — [illegible] — 403,361 — 403,362 — 408,223 — 413,230 — 427,237 — 438,107 — 485,184 — 508,154 — 508,460 — 531,603 — 531,605 — 555,092 — 555,095 — 574,094 — 587,711 — 653,455 — 657,955 — 695,571 — 735,493 — 744,015 — 769,011 — 769,015 — 769,020 — 801,642 — 810,736 — 854,008 — 903,193 — 925,224 — 925,228 — 925,230 — 9[illegible],693 — 985,811 — 1,007,156 — 1,010,385 — 1,013,616 — 1,117,129 — 1,021,451 — 1,021,455 — 1,053,485 — 1,055,554 — 1,055,559 — 1,073,844 — 1,083,949 — 1,085,121 — 1,098,972 — 1,140,922 — 1,140,926 — 1,152,383 — 1,157,259 — 1,194,781 — 1,186,345 — 1,195,346 — 1,202,205 — 1,233,583 — 1,253,103 — 1,258,108 — 1,289,145 — 1,290,450 — 1,290,143.

Un vol de 100,000 francs. — Un nommé Emile Forge, âgé de quarante-cinq ans, né à Chauny, était gérant d'une fabrique de sucre à Terny-Sorny, département de l'Aisne. Cet individu avait été envoyé à Paris pour toucher pour le compte de sa maison une somme de 100,000 francs. Après avoir touché cette somme, il s'est rendu à Orléans, puis a disparu, emmenant avec lui une actrice du théâtre de cette ville. Des recherches sont faites à Paris, où Forge, croit-on, s'est réfugié.

Destruction des mulots. — En ce moment les mulots ravagent les champs. M. Comon, professeur départemental d'agriculture du Pas-de-Calais indique le moyen suivant pour les détruire: on prend 10 litres de blé que l'on fait macérer pendant plusieurs heures dans une eau contenant par litre, 60 grammes de mélasse: on retire le blé et on le laisse sécher jusqu'à ce qu'il devienne collant; on le roule alors dans 30 grammes d'arsenic, puis dans 600 grammes de farine de blé. On prend avec une stapule cinq ou six des pralines ainsi formées et on les place dans un trou que l'on a soin de boucher d'un coup de talon. Il faut environ dix litres de blé pour un hectare.

Histoire de revenants. — Un revenant a fait élection de domicile dans une petite ferme des environs de Montélimar (Drôme). Depuis quelques jours, c'est un sabbat à rendre fous les plus braves. Le revenant s'en prend spécialement à l'enfant de la maison, une fillette de dix ans. Cette enfant reçoit des gifles d'une main invisible. Les poules dansent une sarabande effrénée. Les animaux se muent les uns sur les autres dans l'écurie, et on a beau attacher le cheval, une main mystérieuse coupe les attaches. De plus, les habitants reçoivent à chaque instant des pierres, des pommes de terre. Depuis que ces faits sont connus, les curieux se transportent à la ferme.

La gendarmerie et la police se sont émues de ces faits étranges, mais les agents de la loi ont été reçus à coups de projectiles. Le commissaire de police a vu un pilon tomber à ses pieds. Des recherches ont été faites dans toute la maison, et l'auteur de ces atroces plaisanteries n'a pas encore été découvert. La famille persécutée a dû quitter son foyer. La situation était devenue intenable pour elle, surtout pour la fillette sur laquelle s'acharnait l'esprit malin. Le bruit a couru que des arrestations ont été faites. Cela est inexact. La police n'a encore pu découvrir l'auteur de ces plaisanteries qui font courir toute la ville à la maison maudite.

## MENUS PROPOS

Un monsieur des plus chevelus se présente à la Bibliothèque de Lille, et, s'adressant au bibliothécaire:

— Je désirerais avoir le Bottin de 1695.

— Mon Dieu, monsieur, je crois qu'à cette époque il n'existait aucun dictionnaire de ce genre.

— Ah! c'est bien ennuyeux. Je fais un grand roman historique, et vous comprenez, j'ai besoin d'avoir les adresses de toutes les notabilités de l'époque.

***

Ménage d'artisans, d'après le *Charivari*:

La sœur aînée va faire une course:

— Surtout, dit sévèrement la cadette, ne bavarde pas une heure chez la concierge.

— Je bavarderai si cela me fait plaisir.

— Alors, emmène-moi!

***

Anecdote gastronomique:

Un parasite effronté se présente à l'heure du dîner chez le ménage S..

— Vous arrivez bien tard, mon cher, lui dit S..., nous allons nous mettre à table.

Et négligemment, il ajoute:

— Avez-vous dîné?

Radieux d'espoir, le parasite répond négativement.

— Eh bien! lui dit S... en lui montrant la porte, que je ne vous retienne pas plus longtemps!

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

### Acte hostile à la France

Londres, 20 janvier. — On télégraphie de Hong-Kong que le gouverneur de cette île a notifié, par ordre de son gouvernement, aux autorités maritimes du port, de ne plus laisser dorénavant les navires de guerre français se réparer, s'équiper et s'approvisionner, quand bien même ils arriveraient avec des avaries ne provenant pas de lutte avec les Chinois. Ce fait est considéré comme un véritable acte d'hostilité commis par l'Angleterre envers la France, dans le but évident de mettre le cabinet Ferry dans un grand embarras.

La fermeture des ports anglais devant nos navires mettra ceux-ci dans l'impossibilité de se procurer du charbon à proximité des points où ils sont concentrés. Ils devront faire des traversées de dix à quinze jours pour aller à Saïgon chercher tout ce dont ils auront besoin. Cette mesure peut contraindre la France à déclarer la guerre à la Chine comme représailles, afin d'empêcher les navires anglais d'approvisionner d'armes et de munitions les ports chinois.

### M. de Galliffet à Paris

Paris, 21 janvier. — M. le général de Galliffet, qui avait été mandé à Paris, par dépêche du ministre de la guerre, a été reçu hier par le président du conseil.

### Une victoire électorale

Paris, 21 janvier. — Nous apprendrons vendredi ou samedi, c'est-à-dire à la veille des élections sénatoriales un nouveau succès de nos troupes au Tonkin; ce succès sera transformé par M. Ferry en une grande et décisive victoire, dont l'importance et l'étendue seront proportionnées à la résistance opposée par les délégués sénatoriaux aux exhortations des préfets. Le lendemain des élections on pourra apprendre sans inconvénient que cette victoire ne termine rien et qu'elle a pour conséquence l'envoi de nouveaux renforts et la dépense de quelques millions supplémentaires.

### M. Jules Vallès

Paris, 20 janvier. — Le *Cri du Peuple* dément les nouvelles alarmantes publiées sur la santé de M. Jules Vallès.

### Une mystérieuse affaire

Paris, 21 janvier. — Un crime qui rappelle l'assassinat de Marie Fellerah a été commis hier dans la maison portant le numéro 76, de la rue de Rome. Dans un appartement du cinquième étage habitait une fille de mœurs légères, nommée Alliaume, qui pendant toute la journée et souvent pendant une grande partie de la nuit recevait de nombreuses visites; aussi la concierge s'occupait-elle fort peu des allées et venues des personnes qui montaient chez sa locataire. Hier, dans l'après-midi, intriguée de ne pas la voir descendre, elle monta chez elle et essaya d'introduire la clef dans la serrure de l'appartement. Malgré ses efforts, le pène résista. Très inquiète, elle courut prévenir M. Aragon, commissaire de police, qui arriva immédiatement, accompagné de son secrétaire.

Le magistrat essaya à son tour d'ouvrir la porte, mais ses efforts ayant été également infructueux, il envoya chercher un serrurier qui fit sauter la serrure. Dans l'appartement, rien n'était dérangé, les meubles étaient à leur place et sur un fauteuil les vêtements de la fille Alliaume étaient étalés sans le moindre désordre. M. Aragon allait se retirer quand il avisa une petite porte, près du lit, qui donnait accès dans un cabinet noir. Il ouvrit cette porte et recula épouvanté. Sur le parquet gisait, à demi nue, la malheureuse fille, un foulard serré autour de la gorge. Un médecin, appelé aussitôt, ne put que constater le décès.

M. Aragon télégraphia immédiatement à la sûreté, et une heure après arrivaient M. Kueba, chef de la sûreté, M. Athalin, juge d'instruction, et M. Allard, substitut du procureur de la République. Malgré une enquête des plus minutieuses, qui a duré jusqu'à une heure assez avancée de la soirée, il a été impossible aux magistrats de découvrir la moindre trace du coupable. Il paraît certain que la vengeance a été le mobile du crime. Le corps de la fille Alliaume a été transporté à la morgue au fins d'autopsie. Aujourd'hui, l'enquête continuera et le plan de l'appartement sera relevé.

### Tremblements de terre

Madrid, 20 janvier. — Le roi reçoit partout où il passe des marques de respectueuse affection. Les paysans l'appellent le protecteur des malheureux, baisent ses mains, embrassent ses genoux et se jettent à ses pieds, le priant de rester avec eux pour les consoler dans leur malheur. Alphonse XII a visité aujourd'hui Torrox et Nerja; il est rentré ce soir à Torea del Mar, et repartira demain pour Grenade, d'où il se mettra en route pour Madrid, où il est attendu jeudi à onze heures du soir.

Madrid, 20 janvier. — L'opinion des ingénieurs sur les tremblements de terre en Andalousie est qu'ils sont causés surtout par la nature spéciale du sol; cette zone est presque complétement bouleversée, les couches secondaires et tertiaires sont confondues: elles sont traversées par des roches éryptiques, antiques et modernes, entremêlées de basalte, et manquant de cohésion; les matières minérales ne pouvant plus constituer un équilibre stable, il en résulte des mouvements naturels qui causent des écroulements, des crevasses et l'abaissement du sol. Les ingénieurs sont d'avis qu'il faut construire ailleurs les villes et les villages détruits à cause de la probabilité de reproduction des tremblements de terre.

Madrid, 21 janvier. — Des avis reçus aujourd'hui annoncent que les tremblements de terre causent de grands dommages à Vitres Soportujar, où ils continuent sans interruption. 600 maisons et les églises se sont écroulées, à Santa-Fé, près Grenade, et 600 autres à Motril. Le calme renaît à Grenade et à Malaga, où il n'y a plus eu de secousses depuis dimanche.

### La neige en Italie

Turin, 20 janvier. — On a reçu de graves nouvelles de Chiamonte. Des maisons seraient ensevelies sous la neige et il y aurait de nombreuses victimes. Le préfet de Turin se rend sur les lieux.

## DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

### La question égyptienne

Londres, 21 janvier. — Le *Daily News* dit que le conseil d'hier a paru disposé à n'admettre que les propositions françaises quoiqu'elles soient susceptibles de sérieuses objections. Elles pouvaient, avec de sérieuses modifications, servir de base aux négociations ultérieures. L'acceptation française de l'impôt sur le coupon est considérée comme une grande concession, mais l'Angleterre ne doit pas oublier que le contrôle dualiste ou multiple est inadmissible.

Le *Times* continue à repousser les propositions françaises, mais il demande à sauvegarder les intérêts des créanciers.

### Attentat contre le président de la République du Chili

Valparaiso, 21 janvier. — Un attentat a eu lieu samedi contre le président de la République du Chili, avec une machine infernale. Il a échoué.

## PROGRAMME DES THÉATRES

THÉATRE DES BOULEVARDS. — Boulevard Gambetta. — Direction: M. Deschamps. — Jeudi 22 janvier 1885. — Bureaux à 6 h. 1/2. — Rideau à 7 h. 0/0.

Spectacle offert aux Dames. — Une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas; deux dames ne paieront qu'une place.

Mam'zelle Nitouche, opérette en 4 actes.

La Dormeuse Eveillée, opéra-comique en 3 actes, par MM. A. Duru et H. Chivot, musique de M. Edmond Audran.

GRAND THEATRE DE LILLE. — Jeudi 22 janvier — Bureaux à 6 heures. — Rideau à 6 h. 1/2.

Madame attend Monsieur, vaudeville en un acte de Meilhac et Halévy.

La Fille du Régiment, opéra-comique en 2 actes, paroles de Saint-Georges et Bayart, musique de Donizetti

La Mascotte, opéra comique en 3 actes, paroles de MM. Chivot et Duru, musique de M. Edmond Audran.

HYGIÈNE DES MALADES

Le Fer est une partie constituante du sang de l'homme. C'est lui qui lui donne cette belle couleur rouge, indice d'une bonne santé. Quand, pour une cause quelconque, il fait défaut, de nombreuses maladies prennent naissance telles: la **chlorose, l'anémie, pâles couleurs**, chez les femmes et les jeunes filles; les accidents nerveux, les névralgies, les hémorragies, pertes de sang, etc.

Le meilleur moyen d'introduire le fer dans le sang, qui en est dépourvu, c'est d'user des **Pilules Barie** toniques reconstituantes au Fer et au Quinquina.

La boîte: 3 francs, dans toutes les pharmacies, à Roubaix, chez M. Deux, médecin-pharmacien: à Tourcoing, pharmacie Bruneau, 2, rue de Lille. 31402

## Adjudications administratives et officielles

**Nord.** — A la mairie de Boeschèpe. — Le samedi 31 janvier. — Construction d'un poids public, 11,000. — Caut., 70.

Renseignements à la mairie.

A la mairie de Merville. — Le lundi 2 février, à 3 h. — Reconstruction de l'église paroissiale, 475,000. — Caut., 15,800.

Renseignements à la mairie.

Pas-de-Calais. — A la mairie de Béthune. — Le lundi 26 janvier, à 3 h. — Construction d'un groupe scolaire au faubourg de Lille, 117,872.07, non compris le mobilier scolaire ni la somme à valoir. — Caut., 6,000.

Renseignements à la mairie

A la mairie de Noyelles-sous-Lens. — Le dimanche 1er février, à 2 h. — Construction d'une école de filles, 205.

23 Renseignements à la mairie.

CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE. — Résultats généraux pour l'ensemble des département pendant le mois de novembre 1884:

| | |
|---|---|
| Versements reçus de 73.053 déposants, dont 13.396 nouveaux | 8.008.689 84 |
| Remboursements à 18.157 déposants, dont 4.879 pour solde | 4.970.409 59 |
| Excédents des versements | 3.038.280 25 |

Opérations effectuées dans le département du Nord pendant le mois de décembre:

| | |
|---|---|
| Versements reçus de 2.258 déposants, dont 405 nouveaux | 203.264 09 |
| Remboursements à 364 déposants, dont 123 pour solde | 77.493 70 |
| Excédents des versements | 125.770 39 |

# COMMERCE

## Laines

LONDRES, 20 janvier.

La première séance de la première série d'enchères de laines coloniales vient d'avoir lieu sur notre marché.

On y a offert et adjugé la majeure partie des quantités suivantes:

1.182 b. Sydney, 2 813 b. Port-Philippe, 694 b. Adélaïde, 332 b. Nouvelle-Zélande, total: 5.021 b. d'Australie et 2 554 b. Cap de Bonne-Espérance. Fermeté des toissons peignables de l'Ouest. Ensemble: 7.575 balles de laine.

Aux cours moyens des dernières ventes pour les bonnes laines mérinos et croisées propres à peigne — Avec une baisse de un denier sur les qualités défectueuses à carde d'Australie.

Pour cette série de ventes, qui doit se prolonger jusqu'au 13 février prochain, on pourra offrir les qualités suivantes:

| Provenances | Nouveaux arrivages | Anciennes existences | Totaux. |
|---|---|---|---|
| Sydney | 75.401 b. | 1.100 b. | 76.501 b. |
| Port-Philippe | 86.881 » | 3.500 » | 90.381 » |
| Van Diémen | 270 » | 50 » | 320 » |
| Adelaïde | 27.382 » | 1.600 » | 28.982 » |
| Swan-River | 1.051 » | .... » | 1 051 » |
| Nouvelle-Zélande | 9.551 » | .400 » | 9.951 » |
| Total de l'Aust. moins 19.000 b réexpédiées | 181.536 b. | 6.650 b. | 188.186 b. |
| Cap de B.-E. moins 11.000 b. réexpédiées | 29.706 » | 1.550 » | 31.256 » |
| Total des colonies | 211.242 b. | 8.200 b. | 219.442 b. |

Le choix comprend aujourd'hui beaucoup de laines médiocres pour le peigne et la carde, mais point de qualités supérieures.

Le concours des acheteurs de l'intérieur et de l'étranger dépasse un peu les moyennes.

Les mises à prix sont animées sur les bonnes laines à peigne, et très calmes sur les genres défectueux, surtout pour la carde.

L'exportation a commencé des achats qui portent toujours en grande partie sur les laines à peigne

L'ouverture de la deuxième série d'enchères est fixée au 17 mars prochain.

PAUL PIERRARD, courtier.

## Céréales et farines

PARIS, mercredi 21 janvier.

(*Dépêche spéciale*)

Farines. — 9 marques. — Tendance baisse.

| | Cours précéd. | Cours du jour. |
|---|---|---|
| Courant | 46 25 | 45 90 |
| Février | 46 10 | 46 — |
| Mars-avril | 46 50 | 46 30 |
| 4 de mars | 47 — | 46 75 |
| Marque Corbeil | 47 — | 47 — |

Circulation: 4 800

Blés. — Tendance ferme.

| | | |
|---|---|---|
| Courant | 21 25 | 21 10 |
| Février | 21 40 | 21 25 |
| Mars-avril | 21 60 | 21 60 |
| 4 de mars | 22 10 | 22 10 |

Seigles. — Tendance calme.

| | | |
|---|---|---|
| Courant | 16 40 | 16 40 |
| Février | 16 50 | 16 50 |
| Mars-avril | 16 75 | 16 75 |
| 4 de mars | 17 — | 17 — |

Par câble de MM. SIEGFRIED, GRUNER et Ce, représentés à Roubaix par M. JULES CAUET.

mardi 20 janvier. (Clôture).

MAÏS

| NEW-YORK | | CHICAGO | |
|---|---|---|---|
| Janvier 51 1/2 | Juillet .. /. | Janvier 37 3/4 | Juillet .. /. |
| Février 49 3/4 | Août .. / | Février 37 3/4 | Août .. /. |
| Mars .. 49 3/4 | Sept .. /. | Mars .. 38 .. | Sept .. /. |
| Avril .. /. | Octob .. /. | Avril .. / | Octob .. /. |
| Mai .. 49 1/2 | Nov .. /. | Mai .. 41 1/4 | Nov .. /. |
| Juin .. /. | Déc .. /. | Juin .. /. | Déc .. /. |

FROMENT

| | | | |
|---|---|---|---|
| Janvier 99 1/2 | Juillet .. /. | Janvier 79 1/2 | Juillet .. / |
| Février 91 /. | Août .. /. | Février 80 /. | Août .. /. |
| Mars .. 92 3/4 | Sept .. /. | Mars .. 80 3/4 | Sept .. /. |
| Avril .. 94 1/2 | Octob .. /. | Avril .. /. | Octob .. /. |
| Mai .. 96 1/4 | Nov .. /. | Mai .. 86 /. | Nov .. /. |
| Juin .. 96 3/4 | Déc .. /. | Juin .. /. | Déc .. /. |

PARIS, 20 janvier

Avoine. — Sans changement.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Courant | 17 25 | 17 50 | 4 de mars .. 18 25 |
| Février | 17 50 | .. | |
| Mars-avril | 17 75 | 18 .. | |

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

## Huiles, Graines ET TOURTEAUX

LILLE, mercredi 21 janvier.

| | HUILES l'hectolitre. Cours du jr | HUILES l'hectolitre. C. pr. | GRAINES l'hectolitre. | TOURT. les 100 kil. |
|---|---|---|---|---|
| Colza | .. .. .. .. | 61 | 21 .. 22 .. | 18 .. 19 .. |
| Huile épurée | .. .. .. .. | 67 | .. .. .. .. | .. .. .. .. |
| Œillette b g | .. .. .. .. | .. .. | 25 .. 26 .. | 18 .. .. .. |
| Lin de pays | .. .. .. .. | 56 .. | 20 .. 21 50 | 25 .. 26 .. |
| Lin étranger | 51 .. 53 50 | 52 75 | 18 .. 20 .. | 22 50 24 . |
| Chanvre | .. .. .. .. | .. .. | 15 .. .. .. | 17 .. .. .. |
| Camelina | .. .. .. .. | .. .. | 15 .. 17 .. | 17 .. 18 .. |

Huile épurée pour quinquet, 67 fr. l'hect.

PARIS, mercredi 21 janvier.

(*Dépêche spéciale*)

| Huile de colza. Calme | C. préc. | C. du jr. | Huile de lin. Calme. | C. préc. | C. du jr |
|---|---|---|---|---|---|
| Courant | 67 25 | 67 — | Courant | 54 — | 54 25 |
| Février | 67 25 | 67 — | Février | 54 — | 54 — |
| 4 mars | 68 50 | 68 25 | 4 mars | 54 — | 54 — |
| 4 de mai | 69 50 | 69 50 | 4 de mai | 54 — | 54 — |

PARIS, 20 janvier.

Colza. — Les prix sont les mêmes qu'hier, et les affaires sont complètement nulles.

Le courant du mois et le livrable en février restent cotés sans affaires de 67 à 67 25.

Mars et avril demandés à 67 75 sont tenus à 68 fr.

Les 4 mois de mars restent cotés nominalement de 68 25 à 68 50.

Les 4 mois de mai, de 69 25 à 69 50.

Cote établie à 12 h. 1/2.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Disponible | 67 .. | 67 25 | Mars-avril | 67 75 | 68 .. |
| Courant | 67 .. | 67 25 | 4 de mars | 68 25 | 68 50 |
| Février | 67 .. | 67 25 | 4 de mai | 69 25 | 69 50 |

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0.)

PARIS, 20 janvier.

Lins. — Fermeté.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Disponible | 54 . | 54 50 | 4 premiers | 54 .. | .. .. |
| Courant | 54 .. | 54 50 | 4 de mars | 54 .. | .. .. |
| Janvier | 53 75 | 54 25 | 4 de mai | 54 .. | .. .. |

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

## Sucres

LILLE, mercredi 21 janvier.

| | COTE OFFICIELLE Cours du jour Off. | Dem. | Cours précéd. |
|---|---|---|---|
| Suc. n° 3 (88 deg.) | 32 75 .. . | .. .. | 32 50 .. . |
| — bl. typ. n° 3 | .. .. .. . | .. .. | 40 .. .. . |
| — pain 6 k n° 1 | 100 50 .. . | .. .. | 100 50 .. . |
| Betteraves disp. | 44 .. .. . | .